

Rapport

Générale

colonial

## Rapport n° le 18 mai 1939 portant extension aux étrangers bénéficiaires du droit d'asile des obligations imposées aux Français par les lois de recrutement et la loi sur l'organisation de la nation en temps de guerre,

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
18 mai 1939

Numéro JO  
n° 511 du 30/06/1939

Date du numéro  
30 juin 1939

### TEXTE INTÉGRAL

RAPPORT AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE, Paris, le 18 mai 1939 Monsieur le Président L'article 9 An décret du 12 avril 1939 relatif à l'extension aux étrangers bénéficiaires du droit d'asile des obligations imposées aux Français par les lois de recrutement et la loi sur l'organisation de la nation en temps de guerre prévoit que le décret précité sera rendu applicable par décret simple aux colonies et territoires d'outre-mer. Le décret que nous avons l'honneur de soumettre ci-joint à votre haute sanction répond à cette préoccupation en adaptant toutefois le décret précité à la réglementation sur les conditions de séjour et d'admission des étrangers particulières aux territoires relevant du ministère des colonies, Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'hommage de notre profond respect.

Le Président du conseil **Ministre de La défense nationale et de la guerre** **Edouard DALADIER**, **Le Ministre des affaires étrangères** **Georges BONNET** **Le Ministre de la marine** **C.CAMPINCHIL** **Le Ministre de l'air** **Guy LA CHAMBRE**. **Le Ministre des finances**, **Paul REYNAUD** **Le Ministre des colonies**. **Gecorges MANDEL**.